



# La lettre des directeurs de CIO

N° 49

10 novembre 2014

## Actualité de l'ANDCIO.

### SOMMAIRE

*Actualité de l'ANDCIO.* p 1

*Actualité du site  
« andcio.org »* p 1

*Le mot du président* p 1

*Quoi de neuf ?* p

*AG et journée d'étude* p 3

*Bulletin d'adhésion  
2014-2015* p 6

*Il y a eu deux lettres en 2013-2014, et c'est la première de cette année, mais les adhérents ont reçu entretemps huit courriers aux adhérents consacrés aux démarches, audiences, au compte rendu de l'assemblée de nos correspondants académiques, et bien sûr au renouvellement de notre CA.*

*Avec la démultiplication de toutes les instances, groupes de travail, conseils, commissions qui traitent ou devraient traiter de l'organisation de l'orientation, cette année démarre sur les chapeaux de roue.*

*Le CA poursuit donc son action pour donner corps aux propos du président de la République : « L'orientation des élèves est une mission essentielle de l'École. ».*

## andcio.org

Entre deux lettres ou deux courriers aux adhérents, des informations d'actualité sont publiées sur le site ; de même des dossiers, des outils, des contributions peuvent être consultés en permanence.

Les informations actualisées sur l'organisation de notre 10<sup>ème</sup> journée d'étude y seront également disponibles.

**Abonnez-vous au flux RSS pour ne rien manquer.**

N'hésitez pas à utiliser le lien « nous écrire », pour vous exprimer ou poser vos questions.

Directeur de la Publication :  
Yvan Souleliac  
Rédacteur en Chef :  
Zbyslaw Adamus  
[redacteur@andcio.org](mailto:redacteur@andcio.org)  
Comité de Rédaction :  
Conseil d'Administration de  
l'ANDCIO

L'ANDCIO une association  
pour tous les Directeurs et  
Directrices

Visitez son site internet :  
<http://www.andcio.org>

***Les enjeux n'ont jamais été aussi importants, comme l'indiquent les toutes dernières informations sur l'avenir des CIO.***

***Vous avez besoin d'une association encore plus forte, et nous avons besoin de votre soutien.***

***Pour une représentativité accrue de notre association, adhérez et faites adhérer à l'ANDCIO.***

Seuls les adhérents reçoivent « le courrier des DCIO » et ont accès à l'espace réservé du site.

## Quoi de neuf depuis juin ?

- **Vous**, si vous êtes une néo-directrice ou un néo-directeur de CIO.

Cette lettre envoyée aux CIO, SAIO et DRONISEP, ainsi qu'à diverses personnalités est aussi à votre intention, pour vous souhaiter la bienvenue, et pour que vous puissiez faire connaissance avec notre association.

- o – O – o -

- **Le CA de l'ANDCIO** ; le 4 octobre dernier, une réunion a rassemblé les anciens et nouveaux membres pour passer les relais à la nouvelle équipe élue en septembre.

Le nouveau CA se présente donc ainsi :

- président : **Yvan SOULELIAC** (CIO d'Arcachon),

- secrétaire : **Corinne BLIECK** (CIO d'Orléans et de Pithiviers),

- trésorier : **Pascal RECK** (CIO de Privas),

- vice-présidentes et vice-présidents : **Marie-Dominique ESTEVE** (CIO d'Arpajon), **Isabelle TOUSSAINT-AYMERICH** (CIO de Brest), **Vincent GUILLON** (INETOP), **Zbyslaw ADAMUS** (retraité, Verdun) ;

- suppléants : **Alain TRICHEREAU** (CIO de Rennes), **Luc VAN COUWELAAR** (CIO d'Orléans), **Henri VERNERET** (CIO de Saint-Etienne *Jardin des Plantes* et de Firminy) ;

- webmestre : **Nancy ADAM** (retraîtée, Lyon).

- o – O – o -

- **L'adresse de notre trésorier** ; vous la trouverez sur le bulletin d'adhésion, en dernière page de cette lettre. Pascal RECK prend ainsi la suite de Dominique BOUTEILLE.

- o – O – o -

- **L'avenir immédiat de l'ANDCIO**, avec une actualité chargée :

**PIIODMEP** : le 20 octobre 2014, rencontre avec Henri CASTELLET, coordonnateur du groupe de travail ;

**Cabinet de la Ministre** : le 5 novembre 2014, audience avec Alain Séré, conseiller en charge de l'orientation, de la formation professionnelle initiale et continue et des certifications ;

**Conseil d'administration** de l'ANDCIO, le 4 décembre 2014

**Assemblée générale** de l'ANDCIO, le 5 décembre 2014 : rapport d'activité, rapport moral, bilan financier, perspectives, questions diverses, suivie de la

**Journée d'étude**, permettant échanges et débats selon le programme précisé dans les pages suivantes.

## Le mot du président

### Le 5 décembre prochain, notre journée d'étude 2014

Nous devons faire face à des initiatives toujours plus nombreuses, pour conduire des actions d'information en direction des élèves. La connaissance des métiers est devenue un marché, qui se greffe sur une politique nationale organisée notamment autour du PIIODMEP.

Dans ce registre, se côtoient des actions structurées, cohérentes et d'autres qui sont plutôt disparates et empilées.

Pour nos services, cette multiplication d'actions et d'acteurs pose le problème de l'articulation entre la "guidance" - c'est à dire les opérations d'information à visée générale - et le "conseil" individuel.

Mais elle pose aussi la question du rôle du DCIO : il est chargé de mettre en œuvre la politique éducative définie par le ministre de l'Education nationale. Or, celle-ci n'est pas toujours en harmonie naturelle avec la prolifération de ces opérations d'information : comment concilier par exemple la volonté d'élever le niveau de qualification des jeunes et l'information sur les métiers porteurs au niveau V ?

A travers la mise en œuvre, au niveau local, des actions qui se réclament de l'information et de l'orientation, c'est une évolution majeure de notre métier qui se dessine, en lien avec les conventions recteur - président de région sur le SPRO.

Il nous faut en discuter, profiter de témoignages, avoir l'occasion de prendre du recul, en particulier avec l'intervention de spécialistes de cette question. C'est ce que nous vous proposons pour notre prochaine journée d'études, qui sera organisée de la façon suivante :

- Un point de vue sur nos propositions concernant la différence entre les opérations de *guidance* et celles de *conseil* ou *counseling*, par Vincent GUILLON, directeur de CIO à l'INETOP et vice-président de l'ANDCIO.

- Un point de vue particulier du côté des entreprises, avec Evelyne BOUCHON, déléguée générale du CEFI (Comité d'Etudes sur les Formations d'Ingénieurs)

- Un point de vue sur la didactique des connaissances du travail et des métiers par Alain CRINDAL, chercheur à l'INRP et l'ENS Cachan.

- Un point de vue plus général avec l'intervention de Pierre FERRACCI, président du CNEE (Conseil National Education Economie) dont la vocation est d'animer une réflexion prospective sur l'articulation entre le système éducatif et les besoins du monde économique. (Sous réserve de confirmation)

Enfin, au-delà du thème spécifique de notre journée, nous aurons l'occasion d'évoquer l'avenir de nos services suite aux contacts que nous avons eus avec Alain SERE, conseiller pour l'Orientation auprès de la ministre de l'Education nationale. Ce sera plus précisément l'occasion de faire le point sur les pistes d'évolution pour le statut de DCIO.

**Cette journée est l'une des rares occasions dont nous disposons pour nous retrouver, sortir du quotidien parfois isolé que nous vivons en CIO, avoir à la fois la possibilité de bénéficier de l'apport de spécialistes afin de nourrir nos réflexions, et de débattre entre nous sur l'avenir de notre métier.**

Nous serons cette année au lycée MONTAIGNE, dans un grand amphi.

Venez nombreux, et n'oubliez pas de vous inscrire !

Bien cordialement,

Yvan SOULELIAC

A l'occasion de la tenue de son assemblée générale statutaire annuelle, l'ANDCIO organise, **le vendredi 5 décembre 2014**, à l'attention de ses adhérents, de l'ensemble des directeurs de CIO, des personnels de direction et d'inspection, sa

## **10<sup>ème</sup> journée de réflexions-débats**

Thème de cette année :

« **Information-orientation : multiplication des acteurs et des opérations.  
Quel rôle pour les DCIO ?** »

*Face aux initiatives toujours plus nombreuses d'acteurs toujours plus insistants pour conduire des actions d'information sur l'orientation ciblant particulièrement le public scolaire, quel peut être le rôle des DCIO ?*

*La multiplication d'actions et d'acteurs pose le problème de l'articulation entre la "guidance" - c'est à dire les opérations d'information à visée générale - et le "conseil" individuel.*

*Mais elle pose aussi la question du rôle du DCIO : il est chargé de mettre en œuvre la politique éducative définie par le ministre de l'Education nationale. Or, celle ci n'est pas toujours en harmonie naturelle avec la prolifération de ces opérations d'information.*

*A travers la mise en œuvre, au niveau local, des actions qui se réclament de l'information et de l'orientation, c'est une évolution majeure de notre métier qui se dessine, en lien avec les conventions recteur - président de région sur le SPRO.*

*Il nous faut en discuter, profiter de témoignages, avoir l'occasion de prendre du recul.*

*C'est ce que nous vous proposons ce 5 décembre, venez nombreux.*

### **Dans les locaux du Lycée-Collège MONTAIGNE**

17 rue Auguste Comte  
75006 PARIS  
Tél. : 01 44 41 83 23

RER B, station Luxembourg,  
sortie Rue Auguste Comte



**Programme** : *Le déroulement prévisionnel de la journée s'établit ainsi :*

**Le matin :**

- De 9h à 10h00 : **ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**
  - rapport d'activité, rapport moral, bilan financier,
  - perspectives, questions diverses

Les assemblées générales de l'ANDCIO sont ouvertes aux adhérents et sympathisants. La participation aux votes sera réservée aux adhérents à jour de leur cotisation 2013-2014 ou 2014-2015.

---

**Fin de matinée : Début de la JOURNEE D'ETUDE, Thème général :**

« Information-orientation : multiplication des acteurs et des opérations.  
Quel rôle pour les DCIO ? »

- De 10h30 à 12h15 et de 14h30 à 16h45 :

#### **Interventions**

- **Vincent GUILLON**, directeur de CIO à l'INETOP et vice-président de l'ANDCIO : clarification des concepts (guidance, conseil), des visions (« orienter vers », « s'orienter vers »), et donc du rôle des différents acteurs ;

- **Evelyne BOUCHON**, déléguée générale du CEFI (Comité d'Etudes sur les Formations d'Ingénieurs)

- **Alain CRINDAL**, ancien chercheur à l'Institut National de Recherche Pédagogique (INRP) et à l'ENS Cachan, expert sur la didactique des connaissances du travail et des métiers.

- **Pierre FERRACCI**, président du CNEE (Conseil National Education Economie) ou son représentant : articulation entre le système éducatif et les besoins du monde économique.

*L'ordre des intervenants pourra éventuellement être modifié.*

#### **Echanges**

Au cours de la journée des temps d'échanges sont prévus d'une part sur les thèmes évoqués par les intervenants, et d'autre part sur **les hypothèses d'évolution du statut de DCIO**.

- 17h 00 : **Clôture des travaux**

Programme et documents d'inscription sont également téléchargeables sur le site de l'association : <http://www.andcio.org>

**Cette année encore, notre journée, constitue un évènement de portée nationale. Elle permettra de dialoguer avec des responsables dont les attentes, les représentations, les projets seront susceptibles de déterminer les perspectives d'avenir de nos services.**

---

**La participation aux frais d'organisation est de 20 euros.** (Cette somme sera déduite de la cotisation 2014-2015 pour les adhérents) Il est important de réserver sans délai en retournant le bulletin de participation, complété et accompagné d'un chèque de 20 euros à l'ordre de l'ANDCIO.

Attention ! Chaque année, vous êtes nombreux à vous inscrire le matin-même en arrivant ; le lycée nous a informés qu'**en raison du plan vigipirate renforcé, seules les personnes inscrites seraient admises dans l'établissement** ; ceci ne pose pas de problème pour les adhérents qui sont tous des participants potentiels ; si vous n'êtes pas (encore) adhérent, et **même si vous n'êtes pas tout à fait sûrs de venir, informez-nous de votre intention de participer** en laissant un message au CIO de Privas (Tél : 04 75 64 54 45) ou via notre site (« nous écrire », au bas de la page d'accueil).

**BULLETIN DE PARTICIPATION à la journée de Réflexions-débats du 5/12/2014**

**A retourner, complété, par retour de courrier, à :**

**ANDCIO, Pascal RECK - CIO de Privas  
BP 618 - 07006 PRIVAS CEDEX**

M. Mme Melle <sup>(1)</sup> NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Lieu d'exercice : CIO ETAT / CIO COLLECTIVITE - DRONISEP - SAIO <sup>(1)</sup>  
AUTRE (précisez) :

Code postal, VILLE :

Adresse :

Tél. :

Courriel :

Participera à la journée de réflexions-débats organisée par l'AND-CIO le 5 décembre 2014.

- Je règle ma cotisation 2014/2015 et je joins un chèque de 45 euros à l'ordre de l'ANDCIO (si vous êtes nouvel adhérent, ou si votre situation a changé, joignez un bulletin d'adhésion) **NB La cotisation inclut la participation à la journée**
- Je règle ma participation à la journée et je joins un chèque de 20 euros à l'ordre de l'ANDCIO
- Je réglerai ma participation le 6 décembre (un règlement immédiat, si possible avant le 30 novembre, vous évitera l'attente à l'entrée du Lycée)

Signature

(1) Rayer les mentions inutiles

✂

**POUVOIR**

Je soussigné(e) : (Nom, prénom, affectation)

donne pouvoir à : (Nom, prénom, affectation)

pour me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire de l'ANDCIO du 5 décembre 2014

Le \_\_\_\_\_ 2014,

Signature

N.B.: Le mandataire et le mandant doivent être à jour de leur cotisation 2013-2014 ou 2014-2015



**Association Nationale des Directeurs  
de Centre d'Information et d'Orientation**

Pensez à visiter notre site Internet :

<http://www.andcio.org>

**BULLETIN D'ADHESION 2014 – 2015**

*(Ouvert aux collègues faisant fonction de DCIO et anciens DCIO)*

**Important ! Nous avons réduit le nombre de rubriques, mais nous vous prions de bien vouloir les renseigner toutes, même en cas de ré-adhésion.**

**ACADEMIE :**

NOM : M. Mme <sup>(1)</sup>

Prénom :

Lieu(x) d'exercice, VILLE(S) *(si vous exercez sur plusieurs CIO ou sites, indiquez-les tous) :*

Commune de résidence *(pour les retraités et autres membres) :*

<sup>(1)</sup> *Rayer les mentions inutiles*

Mél personnel *(privé, ou professionnel en [p.n@ac-\\*\\*\\*.fr](mailto:p.n@ac-***.fr), il est indispensable pour l'envoi de votre carte, du Courrier des adhérents et de votre mot de passe pour accéder à l'espace adhérents de notre site) :*

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Signature,**

Le montant de l'adhésion pour l'année scolaire 2014-2015 est de **45 € pour les DCIO en activité** et de **20 € pour les retraités et autres membres.**

**Les DCIO en activité peuvent régler leur cotisation en deux fois.**

Dans ce cas il convient d'établir **deux chèques** (23 et 22 €) à l'ordre de l'A.N.D.C.I.O., **datés du jour d'émission**, en précisant au verso du deuxième chèque la date à laquelle il pourra être présenté à l'encaissement.

Bulletin d'adhésion à envoyer sans attendre, directement à la trésorière (adresse ci-dessous), ou au correspondant académique (possibilité d'envoi groupé), accompagné de votre cotisation.

Votre carte d'adhérent vous parviendra par courrier électronique *(écrivez lisiblement votre adresse dans la rubrique ci-dessus).*

**N.B.** La période d'adhésion s'étend du 01.10.2014 au 30.09.2015.

**Attention ! Nouvelle adresse :**

Trésorier : **Pascal RECK – CIO de Privas** Pôle de services Maurice Gounon - 11, bd du lycée  
BP 618 - 07006 PRIVAS CEDEX - Tél : 04 75 64 54 45 – Courriel : [pascal.reck@ac-grenoble.fr](mailto:pascal.reck@ac-grenoble.fr)